

MESURES SANITAIRES COMMUNES

En fonction de l'évolution des directives nationales et préfectorales concernant le port du masque, le public se verra dans l'obligation de porter un masque sur l'ensemble du site de l'événement.

- ✓ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE** dans les espaces **CLOS** (chapiteau, toilettes publiques)
- ✓ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE** dans les espaces **EXTERIEURS** signalés (**inscriptions et remise des dossards, parc à vélo...**) et pendant tous rassemblements (attente pour repas, buvette, cérémonie protocolaire ne permettant pas de respecter les 2 mètres de distance entre chaque personne..).
- ✓ **RESPECT DES DISTANCES PHYSIQUES**, merci de laisser 2 mètres entre chaque personne
- ✓ **RESPECT DE LA SIGNALÉTIQUE** et des **PROTOCOLES** mis en place pour le bon déroulement de la journée.
- ✓ **GEL HYDRO ALCOOLIQUE** à disposition sur l'ensemble du site de l'événement.



ZONE RETRAIT DES DOSSARDS & INSCRIPTIONS

Port du masque obligatoire (bénévoles, participants...)
Aucun document papier accepté (certificat médical et autorisations parentales => Documents dématérialisés et traités en amont de l'événement)

- Inscriptions sur place uniquement au format dématérialisé via le site d'inscription en ligne
- Mise en place d'un circuit à **sens unique** avec marquage au sol pour le respect des distances physiques
- **Gel hydro alcoolique** distribué à l'entrée
- Accès en nombre restreint (uniquement les coureurs seront acceptés)



OBLIGATOIRE



A RESPECTER

PARC A VELO - INSTALLATION

Port du masque obligatoire (bénévoles, participants...)
 • Sens de circulation obligatoire, pas de retour
 • **Gel hydro alcoolique** distribué à l'entrée



OBLIGATOIRE



A RESPECTER

DEPART DES COURSES

Port du masque obligatoire (bénévoles, participants...) avant la mise à l'eau
=> masque jetable fourni par l'organisation, et déposé dans des poubelles prévues à cet effet avant la mise à l'eau

- Mise en place d'un circuit à **sens unique**
- **Gel hydro alcoolique** distribué à l'entrée



OBLIGATOIRE

RAVITAILLEMENTS

Self Service interdit pour les coureurs

Le service (boisson, nourriture) est assuré par les bénévoles

=> **Gobelet personnel obligatoire pour le coureur**

- Port du masque obligatoire pour les bénévoles
- => **Port du masque recommandé pour le coureur**
- **Une assiette jetable est fournie par les bénévoles**
- Gel hydroalcoolique distribué à l'entrée de chaque ravitaillement
- Mise en place d'un circuit à sens unique

BENEVOLE

COUREUR



OBLIGATOIRE

RECOMMANDE



MATERIEL
OBLIGATOIRE



OBLIGATOIRE

SENS DE
CIRCULATION



A RESPECTER

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

- **Port du masque obligatoire**
- Mise à disposition de **gel hydroalcoolique pour tous**
- Le trophée et les lots seront à récupérer directement par les athlètes sur la table prévue à cet effet
- Montée sur le podium possible en respectant les mesures de distanciation (2m)
- Elus / partenaires pourront saluer les lauréats mais **aucune accolade, ni serrage de main ne sera possible**



OBLIGATOIRE



NAVETTE ABANDONS

- **Port du masque obligatoire**
Respect des gestes barrières

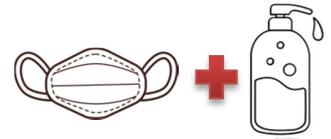


OBLIGATOIRE

UNE COMMUNICATION ADAPTEE POUR TOUS

BENEVOLES

- Briefing envoyé aux bénévoles
- Mise à disposition de masques / gel hydroalcoolique / pour l'ensemble des bénévoles



PARTICIPANTS

- Page internet dédiée récapitulant les mesures prises par l'organisation
- Communication adaptée et ciblée sur les réseaux sociaux
- Matériel obligatoire imposé aux participants :
 - ✓ Bonnet de bain personnel
 - ✓ Gobelet fourni par l'organisation pour les ravitaillements
 - ✓ Masque personnel
- Signalétique adaptée
- Annonces micro des animateurs

